



Discours de clôture du congrès par Marie-Noëlle BATTISTEL,

Présidente de l'ANEM, députée de l'Isère

20 octobre 2017

Messieurs les Ministres,

Chers collègues parlementaires,

Chers collègues élus,

Chers amis montagnards.

Merci à tous, merci pour votre mobilisation, merci pour votre travail, merci la force que vous avez donnée à notre 33ème congrès de l'Association Nationale des Élus de la Montagne. Au moment de conclure ce congrès de Forcalquier, permettez-moi de prendre un peu de temps pour adresser quelques remerciements. La liste est longue, mais elle est proportionnelle à l'engagement de chacun et à la réussite de notre congrès. Vous ne voudrez pas si j'oublie quelqu'un, mais j'ai essayé de faire complet.

Merci tout d'abord à vous Messieurs les Ministres d'être venus participer à nos échanges, merci à vous à Madame Jacqueline GOURAULT qui a ouvert nos travaux hier. Vous me permettrez un petit clin d'œil amical à Christophe CASTANER, qui avait proposé de nous accueillir dans sa ville, en tant que député maire de Forcalquier, voilà plus d'un an, et qui était alors bien loin d'imaginer à l'époque que c'est nous qui l'accueillerons finalement en tant que membre du gouvernement.

Un merci tout particulier à Annie pour son travail et sa présence à mes côtés tout au long de l'année, dans l'esprit de l'ANEM.

Je remercie évidemment tous les intervenants, les élus, les partenaires et experts, ainsi que tous les congressistes, vous tous, qui ont permis par leur contribution de faire de ce congrès un moment de réflexion de haut niveau.

Je remercie tout particulièrement les nouveaux parlementaires, qui nous ont rejoints pour notre congrès, je suis sûre que nous leur avons tous donné le goût de rejoindre la grande famille de la montagne.

Je tiens aussi à remercier tous les élus des Alpes-de-Haute-Provence et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui nous ont soutenus pour l'organisation de notre manifestation, et sans lesquels rien n'aurait été possible. Bien sûr Gérard AVRIL, maire de Forcalquier ; Arnaud BOUTET, président de la communauté de communes du pays de Forcalquier ; René MASSETTE, président du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, représenté par Nathalie PONCE-GASSIER, 1ère vice-présidente ; Renaud MUSELIER, Président de la région PACA, représenté par Anne-Marie FORGEOUX, conseillère régionale.

Je salue également le personnel et les bénévoles de la mairie et de la communauté de communes, l'équipe de l'office du tourisme, les élèves du BTS Tourisme qui se sont relayés pour assurer votre accueil dans les lieux des débats, ainsi que les partenaires de l'ANEM toujours fidèles au rendez-vous, et que je remercie pour leur engagement à nos côtés.

J'aimerais enfin saluer tout particulièrement le travail de l'équipe de l'ANEM, sous la direction de Pierre BRETEL, mobilisée totalement depuis des semaines si ce n'est des mois pour assurer la réussite de cette grande manifestation, des discours aux tribunes aux tables rondes, en passant par l'organisation matérielle la plus concrète, ce sont évidemment les chevilles ouvrières qui ont rendu cela possible, je leur redis ici toute la reconnaissance que nous leur portons avec Annie GENEVARD et le comité directeur, et je vous demande de les applaudir.

(Applaudissements)

Après ces deux journées de travaux intenses, je tiens à vous assurer plus que jamais que nous restons garants de l'esprit de l'ANEM. Plus que jamais, nous avons pris le parti de la montagne. Nous avons entendu ce que vous dit, les craintes que vous avez exprimées, les espérances que vous continuez de porter, et notre rôle sera d'en être le relais auprès des

pouvoirs publics, du gouvernement et au parlement. C'est en ces lieux et auprès des décideurs que nous devons tout particulièrement porter vos revendications inscrites dans les motions présentées par Annie et que vous avez d'approuver. Je voudrais d'ailleurs profiter de la présence de l'un des fondateurs de notre association et la loi Montagne, chez Louis, pour vous assurer de notre détermination à poursuivre ce travail de porte-parole, de porte-voix dont nous sommes les héritiers. Pour cela, je dois vous rappeler Messieurs les Ministres, qu'on ne peut pas traiter la montagne comme les autres territoires. Vous avez pu en prendre conscience ce matin, si besoin en était, mais vos propos Monsieur le Ministre Christophe CASTANER, nous montre que cette conscience, vous l'avez en vous. Il faudra simplement que vous sachiez la faire partager avec l'ensemble du gouvernement, c'est un challenge.

Le climat, le relief, l'altitude, l'éloignement, la démographie changent tout. Pour mesurer la distance, l'unité de compte n'est pas le kilomètre, mais le temps de parcours. Notre agriculture qui façonne pourtant nos paysages depuis des centaines d'années ne peut être extensive. Les réseaux de communication, les routes, les services publics, les infrastructures doivent être organisés différemment et coûtent plus cher. Et pourtant ils sont indispensables pour garder des territoires vivants et attractifs, et non des réserves d'Indiens ou des parcs de loisirs pour des urbains en mal de nature. L'équité républicaine, celle-là même qui a structuré notre pays, nous commande de reconnaître les spécificités de la montagne, de comprendre qu'elle doit être traitée de façon particulière, afin qu'une fois reconnues – ces difficultés – son potentiel puisse être valorisé et porter sa contribution à la richesse nationale.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Ministres, c'est un grand honneur que vous nous avez fait en participant toute cette matinée à la table ronde consacrée à la résilience de la spécificité la montagne et en concluant notre congrès tout à l'heure, juste après moi. Après ces deux journées de débats très riches, nous vous demandons à vous et à Monsieur CASTANER, d'entendre nos attentes, de les comprendre, et de les porter au plus niveau de l'État, pour faire valoir auprès de vos collègues du gouvernement et de Monsieur le Président de la République.

Tout d'abord, nous voulons ardemment accélérer la couverture numérique, de très bonne qualité de toute la montagne. Il se s'agit pas d'un caprice ou d'un luxe, mais de l'une des conditions premières pour éviter que nos territoires soient à nouveau relégués au second plan

et marginalisés. Il s'agit de l'une des conditions premières pour que l'on puisse vivre et entreprendre en montagne comme ailleurs. Nous souhaitons une couverture en très haut débit fixe et mobile de qualité en 2022, comme l'assure le gouvernement, avec une première étape dès demain en 2020. Nous pourrions bien sûr accabler les opérateurs et pointer leur responsabilité dans cette situation de moins en moins acceptable. Mais soyons honnêtes, nous savons que les pouvoirs publics ont aussi leur part de responsabilité dans le retard et la mauvaise couverture actuelle. Si l'État souhaite donner la priorité à l'aménagement numérique du territoire – et nous voulons le croire – il devra revoir les obligations des opérateurs, quitte à renoncer au moins pour partie à la véritable rente qu'il s'est octroyée en délivrant les licences. Les mots et les injonctions ne suffiront pas, nous attendons avec vigilance et un peu d'impatience le résultat des négociations en cours entre l'État et les opérateurs ; et nous considérons que les représentants des élus doivent être entendus par le gouvernement, nous l'avons dit et nous le redirons à l'ARCEP très bientôt.

Nous voulons vous dire également que le maintien des services publics de proximité est une nécessité, non seulement si nous voulons garder nos habitants et nos activités économiques, mais aussi en attirer de nouveaux. Je prendrais deux exemples, il y en a beaucoup d'autres.

Les services de santé d'abord. Ils doivent être accessibles en 30 minutes maximum, qu'il s'agisse de médecine générale ou d'urgence. En ce qui concerne les vies humaines, nous devons être pragmatiques et réalistes, tout autant qu'exigeants. Ce réalisme et cette exigence veulent que les maisons de santé pluridisciplinaires soient soutenues par les ARS avec un seul médecin ; et ça c'est essentiel parce qu'aujourd'hui la réglementation oblige à deux médecins et dans les territoires de montagne quand on trouve un déjà, c'est difficile, donc ils vont pouvoir ouvrir une maison pluridisciplinaire avec un seul médecin, accompagné évidemment de professionnels de santé.

(Applaudissements)

Le réseau des hôpitaux de proximité doit aussi conserver les spécialités nécessaires aux populations permanentes et saisonnières ; notamment ceux qui ayant des activités touristiques, nous savons que la population augmente considérablement.

Vous devez convaincre Monsieur le Ministre de L'Éducation Nationale également d'accepter de nous rencontrer. Nous l'avons sollicité pour la 3ème fois la semaine dernière, pour – comme l'ont fait ses prédécesseurs – élaborer de façon concertée, un calendrier triennal, adapté au rythme des enfants et satisfaisant pour tous.

Vous me permettrez également d'évoquer le socle de l'économie montagnarde que demeure l'agriculture. Sans se payer de mots ni jouer à se faire peur, l'agriculture de montagne et nos agriculteurs sont en danger. Notre responsabilité collective est de les protéger. Pour leur garantir un avenir, la préparation des renégociations de la PAC après 2020, est un objectif vital. Je ne puis que vous inviter une fois encore à mettre l'aménagement du territoire et la qualité de la production locale au cœur du dispositif. Pour que nous puissions garder également des agriculteurs sur nos territoires, il ne faut pas les désespérer, et revoir également, de façon crédible la gestion des prédateurs. Il y a sur ce sujet un travail important et une vision commune à construire sans dogmatisme. Vous le savez bien, Monsieur le Ministre, et vous nous l'avez dit à plusieurs reprises ce matin.

Concernant les finances, sur lesquelles de très nombreuses préoccupations ont été exprimées avec force, les élus de la montagne demandent que les critères de calcul des dotations prennent en compte la singularité de leur territoire. Ils demandent aussi que ces calculs valorisent leurs apports à la collectivité nationale, qu'il s'agisse de ressources naturelles – la montagne est le château d'eau de la France – d'environnement ou d'énergie. La prise en compte dans le calcul de péréquation, du manque à gagner, induit dans les contraintes liées aux territoires à haute valeur environnementale, ainsi que les aménités offertes à la nation, ou les investissements nécessaires pour une industrie touristique soumise à la concurrence internationale, est une nécessité absolue.

Le FPIC doit être soutenable, ne doit pas être une machine à tuer l'investissement, qui vampirise nos stations de ski, moteur essentiel de l'industrie touristique montagnarde, mais aussi nationale, dont l'apport du PIB du pays est majeur.

En résumé, la réforme de la DGF et du FPIC doit tout simplement respecter l'article 4 de la loi Montagne du 28 décembre 2016, en prenant en compte la spécialité de la montagne, à travers des critères incontestables, comme l'altitude, la pente, l'enneigement, la superficie.

Il nous aussi tenir compte de la spécificité environnementale de nos territoires de montagne. Première victime du réchauffement qui se vit, qui se voit, qui se mesure, notamment en centimètre de neige, la montagne est la sentinelle du changement climatique. Nos activités économiques, notamment liées aux sports d'hiver ou à l'agriculture, sont touchées de plein fouet par ce phénomène qui est devenu une donnée de base. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être victimes et de n'être que des sentinelles vigilantes, dont le rôle serait d'alerter chacun de ce qui nous arrive aujourd'hui, et de ce qui arrivera demain. Nous devons être aussi nous, territoires de montagne, à l'avant-garde de l'action et du combat pour lutter contre cette dérégulation. Nous avons des atouts naturels, des ressources à préserver, de l'énergie à fournir, nous devons être une solution. Et c'est parce que certains nous considèrent à raison, comme le château d'eau de la France que je vous appelle chers collègues Ministres à être très vigilants sur le sujet des Agences de l'Eau que nous avons évoqué. Nous travaillons actuellement, vous le savez, à l'assemblée sur le projet de Loi de finances 2018, qui propose notamment en l'état actuel des débats, une ponction de 450 à 472 millions d'euros sur le budget des Agences de l'Eau. Une ponction destinée à financer l'Agence Française de la Biodiversité, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et les Parcs Nationaux. Je vous invite à penser global et à réfléchir aux conséquences de ce choix que nous considérons comme désastreux pour nos territoires, et je rejoins totalement les propos tenus par Jean LAUNAY ce matin.

Pour finir Messieurs les Ministres, je ne peux pas ne pas revenir sur la question que nous venons d'aborder au cours de cette matinée, et de tout le congrès d'ailleurs, je veux parler du transfert obligatoire de la compétence Eau aux intercommunalités en 2020. C'est une absurdité dans de nombreux cas, c'est parce que nous préconisons le maintien de l'option, et c'est pourquoi nous préconisons le maintien de l'option, voire la subsidiarité. Nous réfutons toute position dogmatique, qui serait inféodée à la pensée dominante et urbaine. Quand nous portons cette demande, nous ne sommes pas plus de gauche que de droite, pas plus héros du Nouveau Monde que grognards de l'ancien, nous sommes des élus pragmatiques qui connaissent leur quotidien et leur territoire, des élus qui dépassent les clivages pour défendre le seul parti qui les anime, celui de la montagne.

Sur ce point précis, et en résumé, je me permets de reposer une question simple, comme je l'ai fait la semaine dernière à l'Assemblée Nationale : obtiendra-t-on un meilleur service pour un moindre coût ? Rien n'est moins sûr, bien au contraire.

Messieurs les Ministres, je ne puis que vous inviter à avoir de l'audace, l'audace de pratiquer le droit à la différence, à l'expérimentation, l'audace d'écouter le Président de la République, dont les mots défendent cette démarche, l'audace de respecter la loi, car ce principe est inscrit en lettres d'or dans loi Montagne depuis 1985, et renforcé en 2016 par l'acte 2.

Pour conclure, vous l'aurez compris, la passion et l'engagement, qui sont ceux des élus de montagne, quelle que soit leur sensibilité, quel que soit le massif dont ils sont issus, ils mènent ensemble les combats pour un horizon commun.

Que demandons-nous ? Un traitement de faveur ? Un statut à part ? Non. Au contraire, ce que nous demandons, c'est tout simplement de pouvoir vivre et travailler comme tous les autres Français.

Ce que nous demandons, c'est d'accéder aux services essentiels dans les mêmes conditions que chacun, c'est de pouvoir continuer à être un territoire à vivre et faire vivre.

Vive l'ANEM, vive la montagne !